



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contrats à durée déterminée

Question écrite n° 84000

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la flexibilisation du contrat à durée déterminée (CDD). En effet 64 % des Français se sont déclarés favorables à la possibilité de renouveler un CDD deux ou trois fois au lieu d'une seule fois actuellement. Il souhaiterait connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84000

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4947